



A tous les syndiqués

Assemblée générale du CLIC-P

Le jeudi 28 mai 2015 de 9h30 à 12h00

Salle Croizat, 3 rue du Château d'Eau, 75010 Paris

(Métro République)

Chers camarades,

Après son passage devant le sénat, le projet de loi Macron s'est aggravé : s'il est définitivement adopté, il permettra à la quasi-totalité des commerces d'ouvrir le dimanche et jusqu'à minuit dans la capitale. Les quelques garanties prévues initialement pour les salariés ont disparu. Une nouvelle dérogation sectorielle a même été ajoutée à la demande du patron de la FNAC : tous les magasins de « biens culturels » pourront faire travailler leurs salariés le dimanche, sans accord et sans contrepartie.

Le processus de généralisation du travail dominical est en marche. Nous devons plus que jamais renforcer la mobilisation pour obtenir le retrait de la loi Macron.

La présence de tous est indispensable pour préparer l'action du 3 juin proposée par le CLIC-P.

Fraternellement

Céline Carlen, Secrétaire générale de l'US